



Téléchargement Allemagne

Par **karls6589**, le **14/07/2014** à **14:08**

Bonjour,

Etant en Allemagne, j'ai des craintes vis à vis du téléchargement p2p.

Lorsqu'on reçoit une amende pour téléchargement, est-il possible de savoir précisément quelle machine a commis le délit ? Je suis titulaire d'une ligne et un de mes colocataires a téléchargé via p2p, et j'ai peur de recevoir des amendes à mon nom car je suis titulaire de la ligne. Aurai-je un moyen de prouver que c'est lui ?

Merci d'avance.